

Vols au "shoulder surfing" : une bande dérobe plus de 153 000 euros à des personnes âgées partout en France et à l'étranger

Trois femmes et un homme, des Bosniens âgés de 22 à 35 ans, ont été placés mercredi soir sous mandat de dépôt après avoir leur garde à vue à Quimper. Ils seront jugés le 7 avril pour plusieurs centaines de vols à la tire partout en France et dans plusieurs pays européens.



Aurélien Thirard

Radio France

Publié le 02/03/2023 06:00

Temps de lecture : 3 min.



Un terminal de carte bleue (image d'illustration). (LEYLA VIDAL / BELPRESS)

Les gendarmes viennent de mettre fin aux pratiques d'une bande de voleurs à la tire à la technique très bien rodée. Une technique aussi simple que redoutable : le "shoulder surfing". Il s'agit d'obtenir des informations confidentielles en se plaçant par-dessus l'épaule de la victime, pour ensuite lui voler son argent. Le mode opératoire n'est pas nouveau, mais cette fois, les voleurs ont réussi à l'utiliser de manière industrielle.

Ce groupe composé de trois femmes et d'un homme, tous Bosniens, âgés de 22 à 35 ans ont été arrêtés dimanche 26 février à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), c'est une information franceinfo ce jeudi. De source proche du dossier, ils ont été déférés tous les quatre ce mercredi au parquet de Quimper. Tous déjà connus de la justice, ils ont été placés mercredi soir sous mandat de dépôt en attendant leur jugement en comparution immédiate, différée au 7 avril prochain. La justice leur reproche d'avoir

fait main basse sur au moins 153 000 euros lors de plusieurs centaines de vols à la tire partout en France et à l'étranger depuis début 2022.

Des victimes repérées dans les supermarchés

Tout commence en 2022 en Bretagne. Un peu partout dans la région, dans le Finistère surtout et en banlieue rennaise, des personnes se présentent à la gendarmerie pour porter plainte, avec une concentration des plaintes en fin d'année. Toutes se sont fait voler leur portefeuille avec dedans leur carte bleue alors qu'elles venaient de faire des courses au supermarché. Sur l'année 2022, 35 cas sont ainsi répertoriés, dont 19 en Bretagne, 16 dans le Grand Ouest. Grâce à la vidéo-surveillance les différentes brigades de gendarmeries saisies mettent en lumière le même scénario avec toujours les mêmes personnes, repérées grâce aux images de vidéosurveillance des supermarchés.

Trois femmes et un homme, de nationalité bosnienne, basés en Espagne, effectuent régulièrement des voyages d'une dizaine de jours en France, a appris franceinfo de source proche du dossier. Ils récupèrent à chaque fois des voitures avec de fausses plaques et agissent de la façon suivante : l'homme, âgé de 35 ans - visiblement le chef du groupe - fait le guet et supervise les opérations. Pendant ce temps, les trois femmes âgées de 22 à 25 ans entrent dans le supermarché et repèrent leurs victimes. Puis elles se glissent dans la file à la caisse du magasin, collent dans son dos le client entrain de composer son code de carte bleue, et retiennent ce dernier dans leur tête.

Ensuite, détaille le général Marc de Tarlé, commandant de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) joint par franceinfo, *"soit la même femme dérobe le portefeuille ou une complice s'en charge lorsque le client quitte le magasin. Dans certains cas, elles sont même allées jusqu'à prétendre être malades pour se faire conduire à l'hôpital"* et profiter de la bonté de leurs victimes. Une fois le portefeuille en poche, *"le groupe se dépêche de multiplier les retraits avec la carte bleue volée"* avant que la victime ne fasse opposition, rapporte le commandant de l'OCLDI.

"Un mécanisme très bien rodé et très efficace"

Face à l'ampleur du phénomène, à la mi-décembre, la brigade départementale de renseignement et d'investigation de Rennes diffuse une fiche dans toutes les casernes du pays pour savoir si la bande a pu agir ailleurs en France. Le résultat ne tarde pas : il s'avère que ce même et unique groupe est suspecté d'avoir opéré partout en France, et même au-delà : en Italie, en Suisse, en Croatie, en Allemagne et Espagne. Ce groupe est suspecté de plusieurs centaines de vols à la tire et d'escroquerie.

Finalement, le 13 janvier l'enquête est réunie au sein d'une même cellule d'enquête nationale. Le parquet de Quimper (Finistère) saisit la brigade de recherche de gendarmerie de Quimper et l'OCLDI. Les enquêteurs mettent alors en place une discrète opération de surveillance et grâce à un travail d'observation transfrontalière ils se rendent compte que le groupe ne cesse d'aller et venir entre la France et l'Espagne.

Pour Marc de Tarlé, le commandant de l'OCLDI, "*le mécanisme est très bien rodé et très efficace*". Pour ce spécialiste de ce genre de délinquance, ce groupe bosnien "*fait partie des bandes les plus aguerries*" dans ce type de vol à la tire. Il se réjouit d'avoir pu démanteler ce réseau aux côtés de la brigade de recherches de Quimper. Car finalement, dimanche 26 février les trois femmes et l'homme sont localisés dans un hôtel à Brive-la-Gaillarde. Alors qu'ils s'apprêtent à redescendre en Espagne ils sont interpellés. Sur eux, les enquêteurs mettent la main sur 12 000 euros, les gendarmes estiment qu'il s'agit d'un butin récolté sur trois jours. Ils seront jugés à Quimper le 7 avril prochain.